

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulouse, le 26-02-2009

### **Mission interorganismes en Haute-Garonne : Mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés des organismes HLM**

Dans le cadre du Grand Projet de Ville (GPV) de Rénovation Urbaine de TOULOUSE, un poste de Chargé de Mission « Clauses d'Insertion » a été créé par le Groupement Départemental de la Haute-Garonne pour assurer la mise en œuvre de clauses d'insertion dans les marchés des Organismes HLM.

Pour rappel, selon l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine), l'objectif de cette clause est de favoriser l'insertion professionnelle des habitants du logement social et des quartiers en incitant les entreprises retenues à leur consacrer 5% du nombre total des heures travaillées. Le résultat attendu étant de pérenniser l'intégration de ces publics dans le marché de l'emploi.

Une phase préliminaire de la mission consiste à rencontrer les entreprises et à les aider dans le choix des modalités de la clause. Après avoir défini un profil de poste avec l'entreprise, la Chargée de Mission transmet l'offre d'emploi à une cellule emploi insertion (POLE EMPLOI, PLIE, Mission Locale, Régies de quartiers et autres structures d'insertion par l'activité économique), puis, sélectionne les candidats en adéquation avec le poste.

Une seconde phase, de suivi, permet un accompagnement des personnes retenues par l'entreprise vers la qualification ou l'emploi pérenne en élaborant des parcours professionnels. Des suivis de chantiers réguliers permettront ainsi de veiller aux atteintes des objectifs quantitatifs (nombre d'heures d'insertion à effectuer) et qualitatifs (organisation de parcours professionnels).

Enfin, une troisième phase pour les organismes relevant d'une convention ANRU, un bilan de mise en œuvre est établi.

**Le Groupement Départemental de la Haute-Garonne**, organisation professionnelle, regroupe les 17 organismes d'habitat exerçant leur activité en locatif ou en accession à la propriété dans le département : 2 Offices Publics de l'Habitat, 10 Entreprises Sociales pour l'Habitat, 4 Sociétés Anonymes Coopératives d'HLM et 1 Société Anonyme Coopératives d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété.

Le rôle du Groupement Départemental de la Haute-Garonne est :

- d'aider à la mise en œuvre des politiques de l'habitat au niveau territorial ;
- de représenter les organismes d'habitat au niveau départemental et local ;
- de diffuser les informations professionnelles à ses adhérents et à ses partenaires ;
- de contribuer aux échanges entre les collaborateurs des organismes ;
- d'assurer une veille professionnelle dans les différents métiers exercés au sein des organismes ;
- de gérer des outils et/ou des démarches interorganismes ;
- d'être un centre de ressources du milieu professionnel.

Les organismes Hlm de la Haute-Garonne gèrent 57 000 logements et logent plus de 110 000 personnes.

**Contacts** : Maryse PRAT, Présidente et Sabine VENIEL-LE NAVENNEC, Directrice